

# Campagne mondiale pour l'Éducation 2013

## Recommandations CME

### Chaque enfant a droit à un enseignant



Campagne Mondiale pour  
**l'ÉDUCATION**  
en France

**Solidarité**  
Laique  
Éduquer = élever tout, plus libre demain

#### **Les gouvernements nationaux doivent :**

- **Élaborer des plans de personnel** calculés, en accord avec les parlements et la société civile, pour combler entièrement le manque d'enseignants qualifiés et déployer ces enseignants de façon équitable ;
- **Évaluer et publier le rapport élèves/enseignants qualifiés**, de façon globale et dans le secteur public d'ici à 2014 pour que cela figure dans les rapports pour le PIDESC ;
- **Entreprendre un examen par sexe des plans nationaux du secteur de l'éducation et élaborer des stratégies** à long terme pour recruter, former, soutenir et rémunérer les enseignantes ;
- **Élaborer et appliquer des normes nationales élevées de formation**, élaborées avec la profession enseignante et en référence aux normes internationales ;
- **Assurer une formation initiale préalable** pour toutes les nouvelles recrues à un enseignement qui couvre les connaissances, la pédagogie et une formation au diagnostic des besoins d'apprentissage des élèves, améliorer le niveau de formation des enseignants selon les critères de la CITE (classification internationale type de l'éducation : cadre qui permet d'uniformiser les présentation de statistiques très diverses relatives à l'éducation et pertinentes pour l'élaboration des politiques en la matières) d'au moins un niveau sur les trois prochaines années ;
- **Fournir une formation continue en cours d'emploi et un perfectionnement** à tous les enseignants ;
- **Veiller à ce que tous les enseignants obtiennent un salaire décent et professionnel** ; négocier et établir une grille des salaires avec les syndicats d'enseignants ; ne pas utiliser la rémunération comme système de sanctions et de récompenses individualisé basé sur des tests à enjeux importants ou autre salaire « au mérite » ;
- **Renforcer la direction des écoles et promouvoir l'établissement de comités de gestion des écoles** qui incluent élèves, enseignants, parents et membres des communautés locales ;
- **Promouvoir des programmes d'alphabétisation des adultes** qui responsabilisent également des parents néo-alphabètes et les incitent à participer à la gestion des écoles et à soutenir les enseignants ;
- **Soutenir l'établissement de conseils pédagogiques** pour élaborer et appliquer des normes et une éthique professionnelles ;



- **Consacrer un minimum de 20 % des budgets nationaux, ou 6 % du PNB, à l'éducation**, et veiller à ce qu'au moins **50 % de ces fonds soient réservés à l'éducation de base**, avec un pourcentage beaucoup plus élevé si nécessaire ;
- Consacrer une partie importante du financement de l'éducation post-secondaire à **l'élaboration de programmes de formation** des enseignants de qualité ;
- **Étendre progressivement l'assiette fiscale nationale**, par exemple en établissant un taux juste d'impôt sur les sociétés et en n'offrant pas d'exonérations fiscales non nécessaires ;
- **Mener des politiques macroéconomiques expansionnistes** qui permettent d'investir davantage dans des services publics de qualité, en résistant à l'imposition de politiques d'austérité du FMI ou autres conseillers ;
- **Ouvrir des processus de planification et de budgétisation pour les organisations de la société civile**, notamment les syndicats d'enseignants, grâce, par exemple, à la participation à des groupes officiels entre le gouvernement et les partenaires du secteur de l'éducation ;
- **Rédiger des rapports réguliers et transparents sur les budgets et les dépenses en éducation**, en clarifiant les attributions au niveau du district/de la province et au niveau local, pour que les dépenses puissent être surveillées par les communautés et les organisations de la société civile.

### **Les donateurs bilatéraux doivent :**

- **Tenir leur engagement et dépenser au moins 0,7 % du RNB en aide ;**
- **Réaligner l'APD pour consacrer au moins 10 % à l'éducation de base**, notamment les cotisations au GPE et une partie de l'appui budgétaire ;
- **Fournir une plus grande partie de l'APD comme appui budgétaire général ou sectoriel ;**
- **Veiller à ce que l'ensemble de l'aide à l'éducation soit alignée sur les plans d'éducation nationaux** en fournissant un financement via un fonds commun de soutien au plan d'éducation national ;
- **Élaborer et publier un plan** en définissant la contribution à la lutte contre la crise d'enseignants et la réduction des rapports élèves/enseignants qualifiés, puis rédiger des rapports annuels sur l'évolution par rapport à ce plan ;
- **S'engager et soutenir l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT.**

### **Le GPE doit :**

- **Fournir un financement coordonné et d'autres soutiens** au développement d'un personnel enseignant professionnel et qualifié, en reconnaissant explicitement l'importance de cette donnée pour les résultats d'apprentissage et une éducation de qualité.



## **La Banque Mondiale doit :**

- **Tenir sa promesse de départ de 2010 d'un financement supplémentaire de l'éducation de base**, en consacrant au moins 6,8 milliards \$ à l'éducation de base dans les pays de l'IDA entre 2011 et 2015, ainsi que d'une augmentation du financement pour l'Afrique sub-saharienne;
- **S'abstenir de donner des conseils ou des conditions qui limitent le statut professionnel, la formation, la rémunération ou la syndicalisation des enseignants, ou qui encouragent des tests à enjeux élevés;**
- **Publier sa contribution prévue à la lutte contre la crise d'enseignants et la réduction des rapports élèves/enseignants qualifiés**, puis rédiger des rapports annuels sur l'évolution par rapport à ce plan.

## **LE FMJ doit :**

- **Travailler avec les gouvernements et d'autres acteurs clés de l'éducation**, tels que des organisations d'enseignants et autres groupes de la société civile, pour élaborer des cadres macroéconomiques de soutien au développement important de l'investissement dans les enseignants;
- **Étendre son travail sur les dépenses sociales** pour inclure le soutien aux gouvernements sur le suivi de l'investissement dans les enseignants.

## **Les donateurs privés doivent :**

- **Soutenir les stratégies nationales** visant à augmenter le nombre d'enseignants professionnels pour l'éducation publique, par exemple en contribuant aux fonds communs de soutien aux plans nationaux du secteur de l'éducation.

